

La Réunion



N° 24

Août 2017

La Réunion-Mayotte

Les entreprises créées en 2010 cinq ans après Des entreprises individuelles moins pérennes qu'en France, mais des sociétés plus solides

Cinq ans après leur création, 53 % des entreprises réunionnaises créées au premier semestre 2010 sont encore en activité. Les entreprises de 2010 sont plus pérennes que celles créées en 2006 qui ont subi la crise économique. Mais les entreprises réunionnaises sont plus fragiles qu'en France, où 6 entreprises sur 10 sont encore en activité au bout de cinq ans. En effet, elles cumulent plus de handicaps : elles sont davantage des entreprises individuelles et des projets créés dans le secteur du commerce. La catégorie juridique et le secteur d'activité sont les premiers déterminants de la survie des entreprises. Les sociétés ont ainsi deux fois plus de chances d'atteindre leur cinquième anniversaire que les entreprises individuelles (75 % contre 40 %). Leur taux de survie est même supérieur à la moyenne nationale (67 %). En outre, à La Réunion comme ailleurs en France, les entreprises de services ont plus de chances de passer le cap de la cinquième année que les entreprises de commerce (62 % contre 41 %).

Au bout de cinq ans, 90 % du volume initial d'emplois est maintenu. À la suite des fermetures des entreprises non pérennes, le nombre d'emplois non-salariés diminue, mais cette baisse est en partie compensée par la hausse du nombre d'emplois salariés dans les entreprises pérennes.

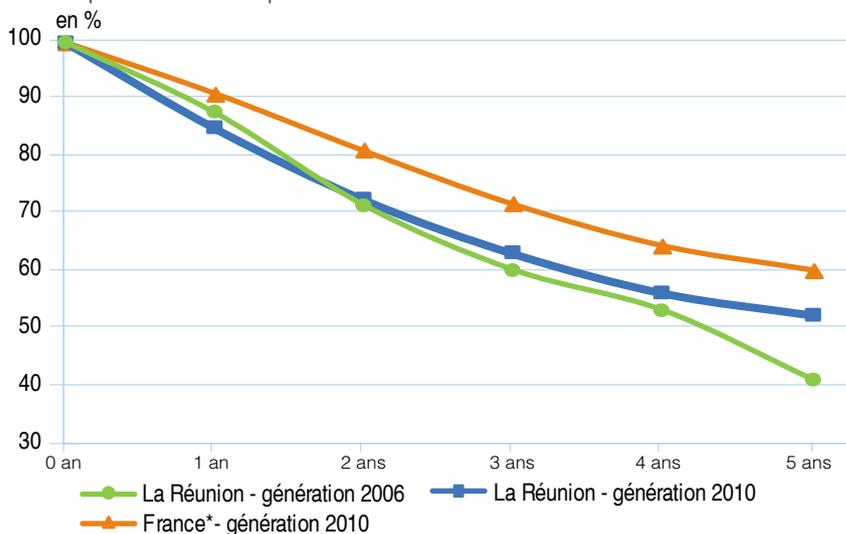
Sébastien Merceron et Philippe Paillole, Insee

À La Réunion, plus de la moitié des 2000 entreprises hors auto-entrepreneurs créées au premier semestre 2010 existent toujours cinq ans après (figure 1). Contexte économique aidant, plus d'entreprises de la génération 2010 existent encore cinq ans après leur création que parmi celles créées en 2006 : leur taux de pérennité est de 53 % contre 42 % (définitions). En effet, les entreprises de 2006 ont subi la récession des années 2008 et 2009. À l'inverse, celles créées en 2010 ont bénéficié du retour progressif de la croissance à La Réunion.

Pour autant, le cap de la première année est plus difficile à franchir pour celles créées en 2010 : 15 % disparaissent au bout d'un an contre 12 % parmi celles créées en 2006. Ces dernières ont profité d'une forte croissance économique la première année (+ 6,4 % en 2007 contre + 1,2 % en 2011).

1 La moitié des entreprises toujours actives après cinq ans

Taux de pérennité des entreprises créées aux 1^{ers} semestres 2006 et 2010



*: France hors Mayotte

Lecture : cinq ans après leur création, 53 % des entreprises réunionnaises créées au 1^{er} semestre 2010 sont encore en activité contre 42 % des entreprises de la génération 2006.

Sources : Insee, Sine 2006 et Sine 2010.

Des sociétés réunionnaises particulièrement pérennes

À La Réunion, un premier profil d'entreprises, particulièrement pérennes, se dégage : il s'agit plutôt de sociétés, en activité dans les services ou l'industrie ; elles sont le plus souvent créées par une personne qui a déjà l'expérience entrepreneuriale et elles emploient des salariés dès la création.

Les chances de survie dépendent en tout premier lieu du statut juridique. Ainsi, parmi les entreprises, les sociétés se démarquent très nettement : 75 % existent toujours cinq ans après leur création, soit deux fois plus que les entreprises individuelles (40 %, *figure 2*). Par rapport à ces dernières, les sociétés cumulent de surcroît d'autres caractéristiques favorables à leur pérennité : leur créateur a plus souvent une expérience préalable d'entrepreneur (56 % contre 44 %), elles emploient plus fréquemment des salariés dès leur démarrage (28 % contre 12 %) et plus de fonds sont investis (43 % ont un capital initial supérieur à 16000 euros, contre 25 % pour les entreprises individuelles).

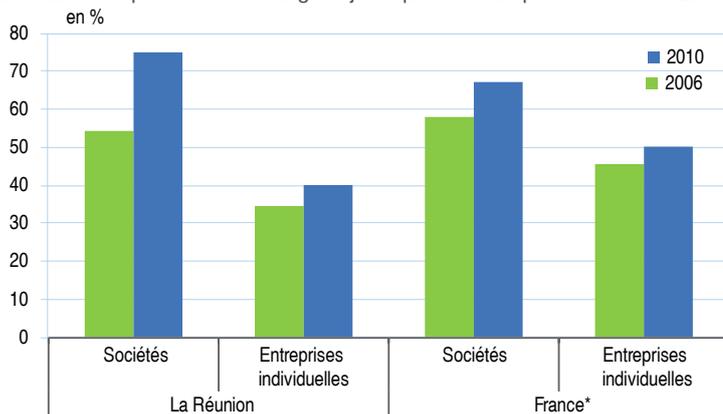
Par ailleurs, le taux de survie à cinq ans des sociétés réunionnaises est supérieur de 8 points par rapport à la France. Elles semblent avoir notamment tiré profit du regain de croissance économique à La Réunion depuis 2011 : leur taux de pérennité progresse ainsi de 21 points par rapport à celles créées en 2006.

Également, les entreprises créées dans l'industrie et les services sont parmi les plus pérennes : plus de six entreprises sur dix créées en 2010 atteignent leur cinquième anniversaire (*figure 3*). Leur taux de pérennité s'améliore fortement par rapport à la génération 2006 (+ 19 points dans l'industrie et + 16 points dans les services). Comme en France, c'est particulièrement le cas des entreprises de services administratifs et de soutien (activités juridiques, publicité, etc.), des activités spécialisées, scientifiques et techniques ou d'enseignement, de santé humaine et d'action sociale.

En outre, avoir déjà une expérience entrepreneuriale est un atout majeur : 65 % de ces entreprises sont toujours en activité après cinq ans (*figure 4*). À l'inverse malgré les aides ou exonérations reçues, moins de la moitié des entreprises créées par un chômeur ou une personne inactive existent cinq ans après leur création. La durée du chômage n'influence pas la survie : le taux de pérennité est le même pour les créateurs au chômage de longue durée que pour les autres chômeurs. Toutefois, les projets de ces entrepreneurs résistent mieux que ceux de la génération 2006. Désormais, leurs entreprises sont tout

2 Des sociétés réunionnaises plus pérennes qu'en France

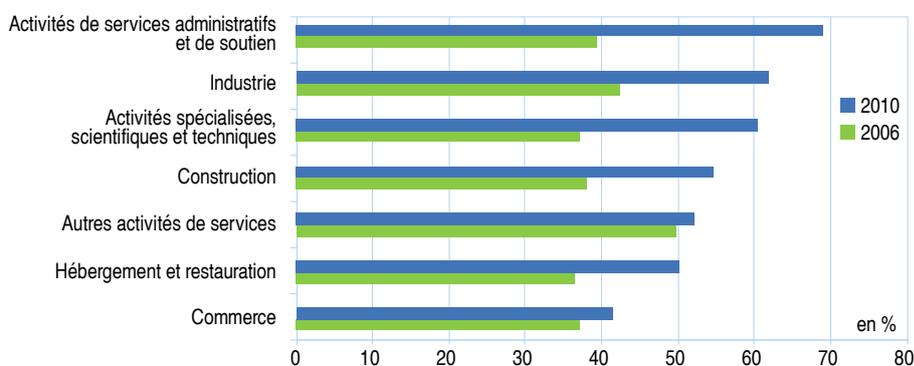
Taux de pérennité à cinq ans selon la catégorie juridique des entreprises créées en 2006 et 2010



* : France hors Mayotte
Source : Insee, Sine 2010.

3 Une forte amélioration de la pérennité sauf dans le commerce

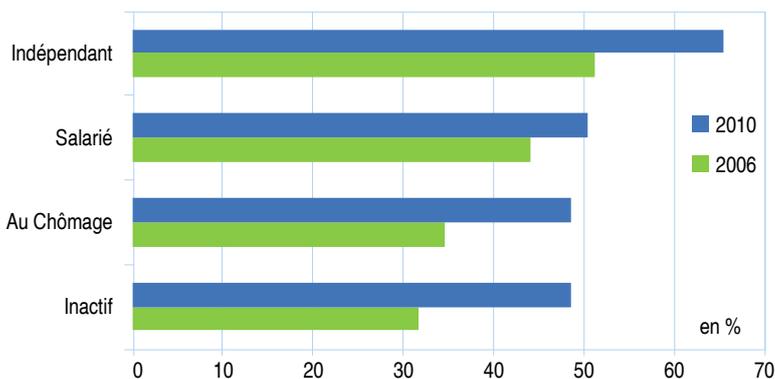
Pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010 et en 2006 à La Réunion selon le secteur d'activité



Sources : Insee, Sine 2006 et 2010.

4 Avoir déjà dirigé une entreprise est un précieux atout

Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2006 et 2010 selon la situation professionnelle antérieure du porteur de projet à La Réunion



Sources : Insee, Sine 2006 et 2010.

autant pérennes que celles d'anciens salariés. Enfin, les entreprises qui emploient à leur démarrage sont bien plus pérennes : 66 % d'entre elles fêtent leur cinquième anniversaire, contre 54 % pour les non-employeuses. Néanmoins, en 2010, seulement deux entreprises créées sur dix employaient des salariés au moment de leur création.

Des créations d'entreprises particulièrement fragiles dans le commerce

Un deuxième profil d'entreprises se démarque par un taux de pérennité particulièrement

bas et nettement inférieur à celui mesuré au niveau national. Il s'agit plutôt d'entreprises individuelles, exerçant dans le commerce et dont les créateurs étaient auparavant au chômage.

Le commerce reste un secteur particulièrement fragile. Contrairement aux autres secteurs, il n'a que très peu bénéficié de l'amélioration de la pérennité des entreprises entre les deux générations 2006 et 2010 : leur pérennité ne progresse ainsi que de 4 points. Avec un taux de survie de 41 %, c'est le seul secteur dont le taux reste sous le seuil des 50 %.

Ces entreprises sont également plus fragiles qu'en France, où le taux de pérennité à cinq ans est de 52 %.

L'investissement initial, un atout pour les trois premières années

Les entreprises créées avec un investissement initial important sont davantage pérennes : 63 % des entreprises créées avec plus de 40 000 euros sont toujours en activité après cinq années, alors que c'est le cas de seulement 44 % des entreprises créées avec moins de 2 000 euros.

Néanmoins, l'investissement initial ne garantit pas à lui seul la survie de l'entreprise à cinq ans. Si les entreprises plus avantageusement dotées à leur création résistent mieux, c'est parce qu'elles sont plus souvent des sociétés, contrairement à celles créées avec de plus faibles moyens. Elles sont aussi plus souvent dirigées par un entrepreneur ayant déjà l'expérience de la conduite d'une entreprise et emploient plus fréquemment de salariés au démarrage, autant de facteurs qui jouent positivement sur la survie d'une entreprise. Au final, si la dotation de départ augmente significativement les chances de survie de l'entreprise créée jusqu'à son troisième anniversaire, son effet s'estompe ensuite.

Neuf emplois sur dix demeurent cinq ans après

Au premier semestre 2010, au démarrage de leur activité, les entreprises emploient 2 900 personnes. Cinq ans plus tard, les entreprises toujours en activité ne comptent plus que 2 550 emplois (figure 6). Comme en France, il reste ainsi neuf emplois sur dix cinq ans après. La baisse de l'emploi induite par les cessations d'activité l'emporte donc sur la hausse de l'emploi généré par les entreprises pérennes. D'un côté, l'emploi non salarié baisse de moitié et de façon continue entre 2010 et 2015. De l'autre côté, les entreprises pérennes se sont développées : 46 % rémunèrent des salariés cinq ans après leur création, contre 20 % à la création. Les embauches se concentrent durant les trois premières années.

Sur leurs cinq premières années de vie, l'emploi augmente légèrement ou stagne dans les secteurs où la pérennité des entreprises est la plus forte : transports, santé humaine et action sociale, activités spécialisées, scientifiques et techniques. À l'inverse, il diminue fortement dans les secteurs de la construction, de l'hébergement et restauration et surtout du commerce, où la pérennité des entreprises est faible. Toutefois, c'est dans ces secteurs, où le nombre d'entreprises créées est particulièrement élevé, que les créations

Des entreprises moins pérennes qu'en France

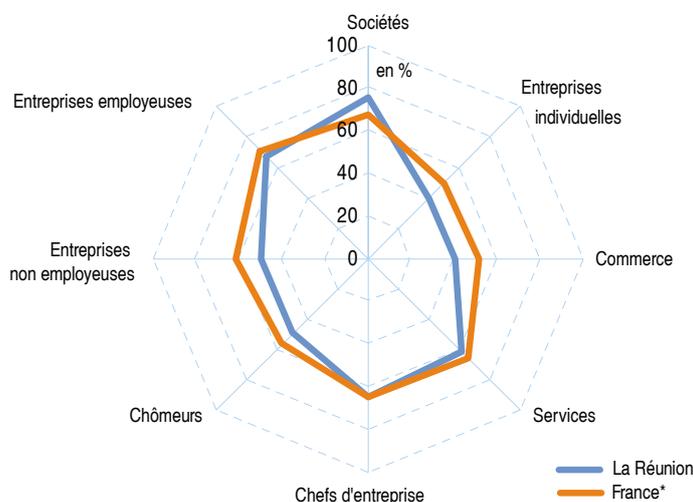
Les entreprises réunionnaises créées en 2010 résistent moins aux cinq premières années qu'en France (53 % contre 60 %). C'est la forme juridique qui influence le plus leur pérennité toutes choses égales par ailleurs (*Méthode*) : une entreprise individuelle a moins de chances d'exister cinq ans après qu'une société (figure 5). Or, à La Réunion, 63 % des créations en 2010 sont des entreprises individuelles, contre 39 % en France. En outre, les nouvelles entreprises réunionnaises cumulent d'autres handicaps qui fragilisent leur pérennité, tels que l'activité antérieure du porteur de projet, le secteur d'activité ou encore leur financement. À La Réunion, plus de créateurs sont anciennement chômeurs, les moyens financiers injectés au départ sont plus faibles et plus d'entreprises interviennent dans le secteur du commerce. Ces handicaps sont associés à des taux de survie particulièrement bas à La Réunion.

Les créateurs d'entreprises réunionnaises rencontrent également plus d'obstacles pour financer leur investissement. En particulier, 17 % manquent de fonds propres (14 % en France) et 15 % déplorent un manque d'aide des banques (12 % en France). Le manque de fonds propres est plus fréquent pour une entreprise individuelle (20 % contre 14 % pour une société).

À La Réunion, seulement 34 % des entreprises créées ont un site internet, contre 40 % en France. Plus les entreprises réunionnaises s'adressent à une clientèle éloignée, plus elles sont nombreuses à posséder un site internet. Seules 29 % des entreprises créées en 2010 dont la clientèle est située à proximité sont présentes sur internet, tandis qu'elles sont 46 % lorsque leur clientèle s'étend à l'ensemble de l'île et 55 % des entreprises ayant un marché international.

5 À La Réunion, des disparités plus marquées entre entreprises qu'en France

Principaux déterminants de la pérennité à cinq ans d'une entreprise créée en 2010



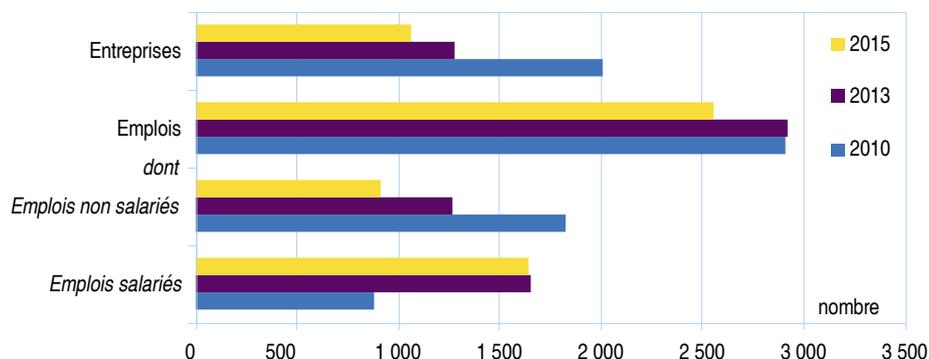
* : France hors Mayotte

Lecture : à La Réunion, 75 % des sociétés créées en 2010 existent cinq ans après (67 % en France), contre 40 % des entreprises individuelles (50 % en France).

Source : Insee, Sine 2010.

6 L'emploi non salarié recule de moitié cinq ans après

Évolution du nombre d'entreprises créées au 1^{er} semestre 2010 et de l'emploi généré à La Réunion



Source : Insee, Sine 2010.

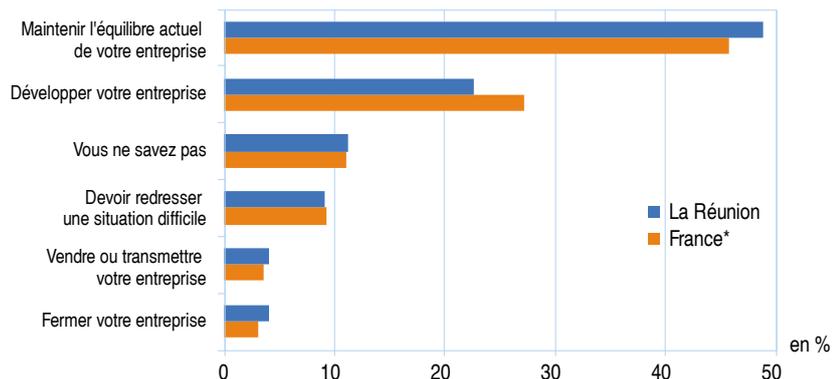
d'emplois salariés sont les plus nombreuses : ces trois secteurs concentrent près des deux tiers de l'emploi salarié créé dans l'ensemble des entreprises pérennes.

Comme en France, au bout de cinq ans d'existence de l'entreprise, les entrepreneurs

ont confiance dans l'avenir (figure 7). Ainsi, la moitié des chefs d'entreprise réunionnais visent le maintien à l'équilibre et un quart pensent se développer. *A contrario*, seulement 9 % pensent devoir redresser une situation difficile et 4 % envisagent de fermer leur entreprise. ■

7 Après cinq ans d'existence, 23 % des entrepreneurs pensent développer leur entreprise dans l'année

Perception de l'avenir à douze mois des entrepreneurs



* France hors Mayotte
Source : Insee, Sine 2010.

Définitions

Une **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en matière d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le **taux de pérennité** ou **taux de survie** à n année(s) est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006), ayant atteint leur nième anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Sources

Mis en place par l'Insee en 1994, le dispositif d'enquêtes **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises)** permet d'analyser le profil du créateur et les conditions de démarrage des nouvelles entreprises. Les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence sont également analysés, ainsi que les effets sur l'emploi des créations d'entreprises. La couverture économique du dispositif Sine correspond au champ de la démographie d'entreprises et concerne l'ensemble des activités marchandes, hormis les activités agricoles et les auto-entrepreneurs.

La première interrogation, quelques mois après la création, permet de recueillir des informations sur le profil du créateur, les conditions de la création et les caractéristiques de l'entreprise nouvellement créée. Les deux autres interrogations, trois ans, puis cinq ans après la création, permettent de suivre le devenir de l'entreprise. Elles permettent de cerner les conditions de sa survie/réussite au bout de trois ans (puis cinq ans), les difficultés rencontrées, l'évolution de l'activité, de l'emploi, etc. Les résultats mentionnés dans ce document portent sur les entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2010 (première vague d'interrogation en septembre 2010) et survivantes en 2015 (troisième vague d'interrogation en décembre 2015).

8 Formes juridique et secteurs d'activité sont les plus déterminants de la pérennité des entreprises

Facteurs déterminants de la probabilité de survie après cinq ans pour une entreprise créée en 2010 à La Réunion

Catégorie	Effet toutes choses égales par ailleurs
Catégorie juridique	
Société	+++++
Entreprise individuelle	Réf.
Secteur d'activité	
Activités de services administratifs et de soutien	++++
Activités financières et d'assurance	Ns
Activités immobilières	Ns
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Ns
Autres activités de services	Ns
Commerce	--
Construction	Ns
Enseignement, santé humaine, action sociale	+++
Hébergement et restauration	Ns
Information et communication	Ns
Transports et entreposage	Ns
Situation professionnelle antérieure	
Inactif	Ns
Chef d'entreprise	++
Salarié	Ns
Chômeur	Réf.
Présence de salariés à la création	
Avec des salariés	++
Sans salarié	Réf.

Réf. : situation de référence - Ns. : non significatif

Lecture : Plus le nombre de signes « + » (« - ») est élevé, plus les chances de pérennité augmentent (diminuent) par rapport à la situation de référence. Par exemple, employer des salariés dès sa création augmente considérablement les chances pour une entreprise d'être encore en activité après cinq ans.

Source : Insee, Sine 2010.

Méthode

Les nombreux facteurs influençant la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque modalité d'un facteur sur une variable d'intérêt binaire (valant 1 si l'unité considérée est pérenne à cinq ans, 0 sinon), en fixant les modalités des autres facteurs.

On obtient ainsi l'effet « toutes choses (intégrées au modèle) égales par ailleurs » de la variable considérée, calculé en écart à une situation de référence, notée « Réf. » (figure 8). Cette approche permet de gommer les effets de structure masqués par les statistiques descriptives. Cette méthode est utilisée dans cette étude pour déterminer les caractéristiques qui influencent le plus la pérennité des entreprises réunionnaises. Ainsi, les facteurs les plus déterminants sont la catégorie juridique, le secteur d'activité et dans une moindre mesure la situation professionnelle antérieure et la présence de salariés à la création de l'entreprise.

Pour en savoir plus :

- Béziau J., « Les entreprises créées en 2010 - Plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, avril 2017
- Besson L., « Entreprises créées en 2010 - La pérennité des entreprises réunionnaises s'améliore », *Insee Analyses Réunion* n° 8, mai 2015
- Michaïlesco F., « Entreprises créées en 2006 à La Réunion : Une génération d'entrepreneurs touchés par la crise », *Informations Rapides Réunion* n° 277, septembre 2013

Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Conseil Régional de La Réunion.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :

Valérie Roux

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2017

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

